

Création d'un conseil consultatif communal de la sécurité

La sécurité englobe en effet de multiples aspects comme tu le dis

En ce qui concerne la gestion des bâtiments communaux accessibles au public, nous travaillons en partenariat avec le **Service Interne pour la Prévention et la Protection au travail de la Province de Luxembourg (SIPP Commun)**. La commune est guidée par le Conseiller en Prévention de la province, en l'occurrence Madame Cornet, qui travaille avec un correspondant local interne de la commune, José Bonmariage, qui est l'interlocuteur privilégié du Conseiller en Prévention du SIPP de la Province. Ils se réunissent presque tous les jeudis et ont terminé l'école communale de Lomppez, la maison des associations, la salle de Lomppez où effectivement il reste à créer l'escalier à la porte de secours et vont entamer le hall omnisport. Le SIPP commun est bien structuré, son efficacité et son fonctionnement sont reconnus par le Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale. Il n'en reste pas moins que au-delà des conseils donnés, la décision finale appartient à la commune, c'est elle qui décide et qui assume la responsabilité et les conséquences de ses décisions ; ceci dit nous suivons les recommandations qui nous faites.

En ce qui concerne la mise en place de dispositifs routiers, la CLDR a planché sur le sujet et les représentants de chaque village étaient amenés à répertorier les points noirs en termes de sécurité routière. Une réunion de terrain a eu lieu avec l'IBSR, la zone de police et le Met. Une analyse a été faite ainsi que des propositions de solutions là où c'est possible. Des priorités ont aussi été établies. Nous avons aussi fait appel à des bénévoles par l'intermédiaire du bulletin communal pour la sécurité lors des sorties d'écoles malheureusement nous n'avons pas eu de réponses.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, une commission consultative vient d'être mise en place, laissons lui donc les prérogatives à ce sujet.

En ce qui concerne l'alcool au volant et la drogue, nous n'avons pas à nous substituer à la police. Il existe un plan zonal de police qui s'étend de 2014 à 2017 et qui reprend ces thématiques en termes de prévention et de répression. La zone de police a aussi instauré les bracelets de couleurs concernant l'alcool et l'on sensibilise les comités à offrir de l'eau gratuitement. Par contre notre devoir est de faire de la prévention. Faites nous des propositions concrètes d'événements à mettre en place en terme de prévention par rapport à l'alcool et la drogue et alors nous collaborerons vraiment de façon constructive...

En ce qui concerne la sécurisation d'événements divers, une réunion est prévue en juin avec toutes les associations afin de leur présenter le vade mecum d'organisation d'événements, réalisé par la zone de police Semois Lesse qui reprend les obligations légales et des conseils, document et réunion qui peuvent aider à trouver une réponse aux questions qui se posent.

Reste la problématique concernant la sécurité des biens et des personnes. Wellin n'est pas encore Chicago que je sache, heureusement !!! Cependant c'est une problématique réelle sur laquelle nous nous penchons à la zone de police. Nous voulons le faire ensemble et c'est bien le rôle du collègue et du conseil de police. Nous allons entreprendre une réflexion sur un projet pilote notamment en matière de vols dans les habitations, pour les communes les plus touchées, projet pilote qui serait un plan local de prévention avec une vigilance citoyenne mais qui doit d'abord être avalisé en conseil de police évidemment. Le chef de zone de la police viendra au prochain conseil présenter le travail effectué par la zone et je te suggère de lui demander de plus amples informations sur le sujet si tu le souhaites. Je rappelle aussi qu'une conférence avait été organisée par le conseil consultatif des aînés sur des moyens simples et peu coûteux pour essayer de se prémunir contre l'intrusion dans les habitations.

Je crois donc que les citoyens sont associés au travers des différentes commissions existantes autant que faire se peut à la thématique de la sécurité. Les suggestions faites par les citoyens sont toujours les bienvenues évidemment et seront analysées avec la rigueur nécessaire qu'impose cette thématique de sécurité.